

Sommaire

- Les PLP ont renouvelé leur confiance
- Le vote académique - La nouvelle CAPA
- Succession

2014-2015 - **Bulletin académique n° 3**

Résultats des élections : www.snetaaBesancon.fr

**LES PLP ONT RENOUVELE LEUR CONFIANCE
LE SNETAA-FO EN TETE
-
PROGRESSION DE LA FNEC-FP FO**

Les élections professionnelles dans la fonction publique sont terminées. Les électeurs ont désigné leurs représentants pour les quatre prochaines années. La FNEC-FP FO et le Snetaa-FO en particulier sortent renforcés de ce moment important de la vie professionnelle, qui a l'inconvénient de mobiliser les énergies et de figer un peu l'action syndicale pendant quelques semaines, mais qui est une étape nécessaire. Comme nous l'avons écrit pendant la campagne, le vote ne résout pas forcément les problèmes puisque les instances élues n'ont

finalement qu'un rôle consultatif, mais c'est un appui très utile pour l'action future.

Coup d'œil sur les résultats

Les commissions paritaires

Dans l'académie de Besançon, le Snetaa-FO sort largement en tête des urnes électroniques pour l'élection de la nouvelle CAPA des PLP. Il rassemble presque 44 % des suffrages exprimés, alors que 6 listes étaient en concurrence, et conserve les 6 sièges qu'il avait depuis les élections de 2011.

CAPA des PLP

Inscrits	Votants	Blancs	Exprimés	AD	FSU	CFDT	UNSA	Snetaa-FO	CGT
1183	691	18	673	14	143	95	42	295	84
				2,08 %	21,24 %	14,11 %	6,24 %	43,83 %	12,48 %
	58,41 %				2 sièges	1 siège		6 sièges	1 siège

Sur le plan national (11 listes présentées), nous conservons nos **3 sièges** à la CAPN avec **29 %** des voix, en légère progression par rapport à 2011 et assez loin devant la liste arrivée en 2^e position avec 22 % (CGT). Le Snetaa-FO est renforcé dans sa position de 1^{er} syndicat de la voie professionnelle.

Les comités techniques

Notre fédération, **la FNEC-FP FO, gagne 1 siège au comité technique ministériel**. Elle en détient donc désormais 2 dans ce lieu

stratégique de l'Education nationale et déterminant pour la reconnaissance de la représentativité syndicale.

Dans l'académie, la FNEC-FP FO entre au comité technique (CTA) en obtenant 1 siège, garde son siège au comité départemental du territoire de Belfort et entre dans ceux du Jura (1 siège) et du Doubs (1 siège).

Si tout cela ne constitue pas une victoire électorale, ça y ressemble !

Ces résultats déjouent, plus encore qu'en 2011, les plans de ceux qui souhaitaient une recomposition syndicale qui affaiblirait ou ferait disparaître les organisations peu favorables aux

contre-réformes et ont institué pour cela de nouvelles règles de représentativité. FO était particulièrement visée. Nous pouvons nous réjouir de cet échec, qui est notre réussite.

LE VOTE ACADEMIQUE - LA NOUVELLE CAPA

Nous l'avons dit et redit avant le vote : il est capital que la voie professionnelle, parce qu'elle est spécialement dans le collimateur des décideurs régionaux et académiques actuels, ait un syndicat, parmi ceux qui défendent vraiment sa spécificité, dont la représentativité soit évidente et incontestable. Un émiettement accentué aurait été de mauvais augure pour la suite. Pour cette raison, les 6 sièges du Snetaa-FO de Besançon sont un bien précieux pour tous les PLP.

Le 1^{er} obstacle était celui de la participation. Celle-ci avait chuté de 69 % à 53 % en 2011 du fait du vote électronique. Elle est remontée cette

fois-ci à 58 %, ce qui a compensé la baisse du nombre de PLP électeurs : 1183 au lieu de 1218.

Le vote, ensuite, n'est jamais couru d'avance. De fait, le pourcentage obtenu est plus faible qu'en 2011 (43,83 % au lieu de 49,29). C'est la seule ombre au tableau. La perte n'est que de 18 voix (295 au lieu de 313 en 2011), mais avec plus de suffrages exprimés.

La représentation du Snetaa-FO dans la nouvelle CAPA des PLP est notablement modifiée, avec un apport important de « sang neuf » (en italique)

<u>Hors classe</u>	
Titulaires	Suppléants
HUGONNOT Marie-Jo - LP Jules Ferry - Delle DEMORTIER Nicolas - LP Pontarcher - Vesoul	MARC Didier - SEP Lumière - Luxeuil-les-Bains CAMBURET Christophe - SEGPA Proudhon - Besançon
<u>Classe normale</u>	
Titulaires	Suppléants
PASTEUR Marie-Hélène - SEP Arbois-Poligny CAMINATI Sonia - SEP Xavier Marmier - Pontarlier LECLERC Thierry - LP Montjoux - Besançon GOUTTEBARON Thierry - LP Toussaint Louverture	POUGET Muriel - LP Montciel - Lons-le-Saunier AARRAS Mohamed - EREA La Moraine - Crotenay VERDOT Jeanne-Antide - SEGPA Mont Miroir - Maîche SIVIGNON Bruno - SEGPA Jacques Brel - Vesoul

Merci aux électeurs !

Merci également à celles et ceux, principalement les représentants du Snetaa-FO dans les établissements, qui se sont efforcés de mobiliser l'électorat.

Félicitations aux élus, que le travail attend déjà :

- suivi des dossiers du mouvement inter-académique, avec un groupe de travail qui examinera les vœux et les barèmes des candidats le 19 janvier ;
- installation de la nouvelle CAPA, avec une 1^{ère} réunion sur les avancements d'échelon en janvier.

Le sang neuf va affluer également au secrétariat académique.

L'âge du départ en retraite a beau être repoussé, il arrive un moment où l'on finit par l'atteindre. C'est arrivé en 2005 à Hubert BRAND, à qui j'avais succédé. C'est ce qui m'arrive en cette fin d'année 2014. C'est le dernier bulletin que je signe.

Notre bureau académique a élu Nicolas DEMORTIER secrétaire académique. Membre du bureau depuis longtemps, ancien et nouveau commissaire paritaire, Nicolas a toutes les qualités, la compétence, la rigueur, le dynamisme et la ferveur militante, pour faire vivre la section académique et défendre avec elle nos formations et nos établissements. Il a déjà largement et efficacement commencé en créant un excellent site académique sur Internet et en participant avec énergie à la mobilisation électorale. Qu'il soit ici remercié d'avoir accepté d'assumer cette tâche.

Serge Cattet

BONNES FETES DE FIN D'ANNÉE !